

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE, 108, Rue de Paris
PARIS, 48, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX: Téléphone: 351-17
ROUBAIX: 46, rue de la Gare, 45
TOURCOING: Téléphone: 9-65
3, rue Fidele Lehoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

UN SOUVENIR DE LA RÉGENCE

LAW A VALENCIENNES EN 1720

La question financière fut toujours le point névralgique des gouvernements. Elle devait être l'écueil qui fit sombrer la Royale. Les dépenses somptueuses de Louis XIV : Versailles, les favorites, les guerres, malgré les prodiges de Colbert, laissèrent nos finances dans un état désespéré.

Cependant que la Banque avait émis trois milliards de billets, le numéraire existant n'était que d'un demi-milliard. Devant la banqueroute et l'indignation publique Law dut s'enfuir.

Sur les pavés du Roi...

C'était en décembre 1720. Pour passer en Belgique, Law emprunta la route des Flandres, le gousset bien garni. Le jeune marquis d'Argenson, fils du garde des sceaux, alors intendand du

Le système de Law

Law, financier fameux, voulait transformer la monnaie momentanée que



Ancien beffroi de VALENCIENNES écorché le 7 avril 1843. (d'après gravure de 1843).

ont les billets de commerce en « vraie monnaie ». A cet effet, tout en s'appuyant sur une banque privée, il créa les billets de banque qui seraient payables à vue. C'est l'actuel système de la Banque de France. La banque devint bientôt une Banque d'Etat. Law comptait, avec ces billets, payer les dettes de la royauté. En manière de complément direct à sa banque il créa la Compagnie des Indes Occidentales que le roi dota de monopoles, dont les actions étaient payables avec les titres de la Dette de l'Etat. Le système de l'Écosse ne manquait pas d'ingéniosité. Mais devant l'agiotage effréné de la rue Quinquempois, la hausse des actions ne permit de distribuer que des dividendes très faibles. Ce fut le désenchantement. Chacun voulut « réaliser ».

rol à Valenciennes, informé du passage dans la ville de l'ex-contrôleur général, résolut de l'arrêter. Opérant avec adresse, il se rendit à la poste et invita Law de façon civile et pressante à lui faire l'honneur d'être son hôte à l'Intendance avant de continuer son voyage : il ajouta avec astuce qu'il ne permettrait pas qu'on lui donna des chevaux avant qu'il lui eût rendu visite. Valenciennes en liesse Law, qui soupçonnait parfaitement les mobiles qui faisaient agir le jeune intendand, n'en fit pas moins contre mauvaise fortune bon cœur. Tout porté à croire que l'Écosse parlait clandestinement avec le consentement secret du régent, puisque c'était, paraît-il, dans sa propre voiture et avec sa livrée. M^{me} CHOQUET. (LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

LES DRAMES DE LA RÉGION

TRAGIQUE SCÈNE DE MÉNAGE A MERLIMONT

Un entrepreneur fut mortellement blessé par le couteau avec lequel il menaçait son épouse

LE PARQUET DE BOULOGNE A OUVERT UNE ENQUÊTE

Boulogne-sur-Mer, 1^{er}. — Le Parquet de Boulogne-sur-Mer s'est transporté cet après-midi à Merlimont, où un entrepreneur de la localité, M. Henri Darel, âgé de 33 ans, est mort dans des circonstances assez bizarres. M. Darel s'attardait assez facilement dans les cafés et souvent sa femme était obligée d'aller l'y chercher. La scène se renouvela tout récemment et, rentrés à leur domicile, une discussion s'engagea entre M. et Mme Darel. Ce dernier s'emporta et s'empara d'un couteau dont il menaçait sa femme. Celle-ci détourna l'arme qui pénétra dans la poitrine de son mari. M. Darel alla se coucher, mais quelques minutes plus tard il expira. Cette mort tragique donna lieu à de nombreux commentaires. L'enquête conclut à une mort accidentelle ou à un suicide et le permis d'inhumer fut délivré. On se demande si la nouvelle enquête du Parquet de Boulogne-sur-Mer confirmera cette première conclusion.

Une femme blessée d'un coup de revolver par son mari à Coudekerque-Branche

Un drame s'est déroulé à Coudekerque-Branche, rue Berthelot, 5. A cette adresse, habite le ménage Demey. Le mari est employé à la Cie des Chemins de fer du Nord, la femme exerce la profession de coiffeuse dans la maison. Depuis un certain temps déjà les époux ne s'entendaient pas et à la suite de fréquentes disputes, ils avaient décidé de rompre et se trouvaient en instance de divorce. Ayant ces jours derniers comparu en conciliation devant le tribunal de Dunkerque, ils rentrèrent chez eux, ce fut l'occasion d'une dispute plus violente qu'à l'ordinaire, au cours de laquelle le mari tirant de sa poche un revolver, fit feu sur son épouse. Celle-ci joignant instinctivement les mains sur la poitrine, la balle lui traversa les mains. Aussitôt les voisins d'accourir. M. le docteur Marinache, prévenu, vint donner les premiers soins à la victime, dont l'état n'est pas grave et qui est soignée chez elle. Demey, qui errait dans la campagne, fut arrêté peu après et écroué. Il a été interrogé par le Parquet.

A WALLON-CAPPEL une jeune servante avait tué son enfant

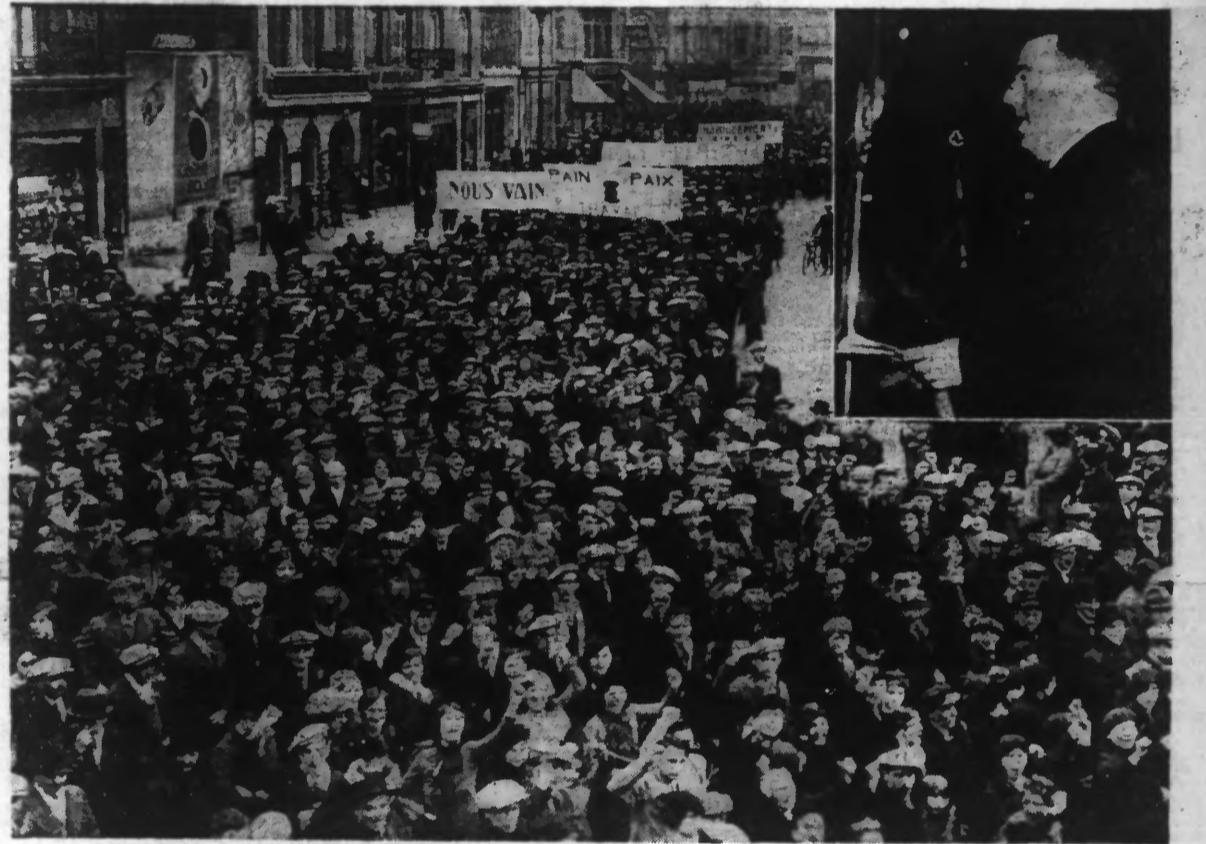
Le cadavre du bébé a été retrouvé dans un appentis et la mère dénutrée a été arrêtée. La rumeur publique accusait une jeune servante de ferme, Solange Vanbremerch, 19 ans, employée comme domestique chez M. Gaston Schryve, cultivateur, à Wallon-Cappel, d'avoir tué son enfant. Le gendarmier d'Hazebroeck ouvrit une enquête et, après bien des difficultés, obtint des renseignements qui permirent de découvrir le crime. (LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE PREMIER MAI, FÊTE DU TRAVAIL

De grandes Manifestations se sont déroulées hier dans toute la France sans que l'ordre ait été troublé

DANS TOUS LES GRANDS CENTRES DE NOTRE RÉGION, NOTAMMENT, DES CORTÈGES & DES MEETINGS ONT PRÉCÉDÉ LES RÉJOUISSANCES AUXQUELLES ASSISTÈRENT DES FOULES INNOMBRABLES.

Le 1^{er} Mai 1937 est le premier en date depuis l'avènement du Gouvernement du Front Populaire. La Fête du Travail a été célébrée par tous les travailleurs de France dans l'ordre, le calme, la dignité. Le chômage a été presque général. Seuls, les services essentiels ont fonctionné et les cortèges, les meetings ont eu lieu dans les grandes villes comme dans les petites, sans incidents notables. Le ciel, qui s'était montré maussade le matin, s'est largement déouvert à la fin de la matinée et c'est par une température véritablement printanière que les réjouissances de l'après-midi se sont déroulées. C'était aussi la fête du muguet et de l'églantine. Les petites campanules fraîches et embaumées mettaient un peu de poésie dans les cœurs en fête. Au cours des nombreux discours qui ont été prononcés, les ouvriers affirmèrent leur volonté de Paix et leur désir de sauvegarder leurs libertés.



Une vue du vaste cortège rue du Molinel et, EN MÉDAILLON, M. Charles SAINT-VENANT, Député-Maire de Lille, prononçant son discours au meeting de l'Hôtel de Ville.

30.000 TRAVAILLEURS DEUX LONGS CORTÈGES ONT DÉFILÉ DANS LES RUES DE LILLE D'UN MEETING A PARIS

La manifestation ouvrière du 1^{er} mai, la fête du Travail a été exactement à Lille ce que les dirigeants syndicalistes avaient souhaité qu'elle fût : une manifestation de force. Il faut remonter au 25 août 1936 pour retrouver dans les rues de Lille cette foule immense et incommensurable qui défilait dans le calme et l'ordre. Mais le 23 août c'étaient les syndicats du Nord. Hier, ce n'étaient que les syndicats de Lille et de sa

banlieue. Ouvrons une parenthèse pour rappeler que M. Eug. Guillon, répondant à l'allocution de M. le Maire de Lille au cours de la réception qui eut lieu à midi à l'Hôtel de Ville, précisait que les effectifs des syndicats lillois étaient passés de 22.000 à 100.000 et que les soixante syndicats avaient doublé en nombre et quintuplé en importance. (LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

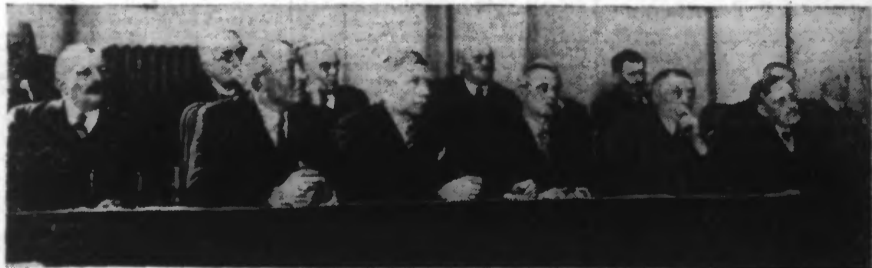
Paris, 1^{er}. — Toute la matinée, Paris a conservé son aspect des jours de fête et dimanches. Les magasins, à l'exception de quelques-uns peu nombreux, notamment des salons de coiffure, sont restés fermés. Les débits de boissons, les cafés, les restaurants, par contre, sont ouverts comme à l'ordinaire. Dans les salles de cinémas, on procédait, au début de la matinée, au nettoyage habituel. Les administrations

publiques ou privées sont demeurées fermées. Comme il avait été prévu, les services de transport en commun, métropolitain et autobus, fonctionnent normalement. Quant au ravitaillement de la Capitale, il a été normal. La distribution du lait, par exemple, a eu lieu comme les autres jours ; de même le service d'enlèvement des ordures ménagères. (LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'AFFAIRE DES FAUSSES TRAITES D'ESCAUTPONT

L'entrepreneur Demarcq a été condamné à deux ans de prison avec sursis

TOUS LES AUTRES ACCUSÉS ONT ÉTÉ ACQUITTÉS PAR LE JURY DU NORD



LES JURÉS ÉCOUTANT LES PLAIDOIRIES.

La première audience du procès des inculpés de l'affaire des fausses traites d'Escautpont avait pris fin avec la dernière audition des témoins.

La journée de vendredi était entièrement consacrée à l'éloquence et c'est devant une dizaine de personnes seulement que M. le Président Morin ouvrit les débats.

La voix de la partie civile

M^{re} DELCOURT, du barreau de Valenciennes, avocat de la partie civile prend le premier la parole. Il démasque les manœuvres de chacun

des agents de la succursale d'une banque à Corvè. Il énumère leurs démarches et rappelle les opérations qu'ils faisaient pour détourner l'attention des inspecteurs. L'avocat veut bien reconnaître que les employés n'ont tiré aucun profit des irrégularités de Vandehove.

Il les compare à cet employé du banquier Manesse, coupable des mêmes complaisances. Ils doivent expier de la même façon.

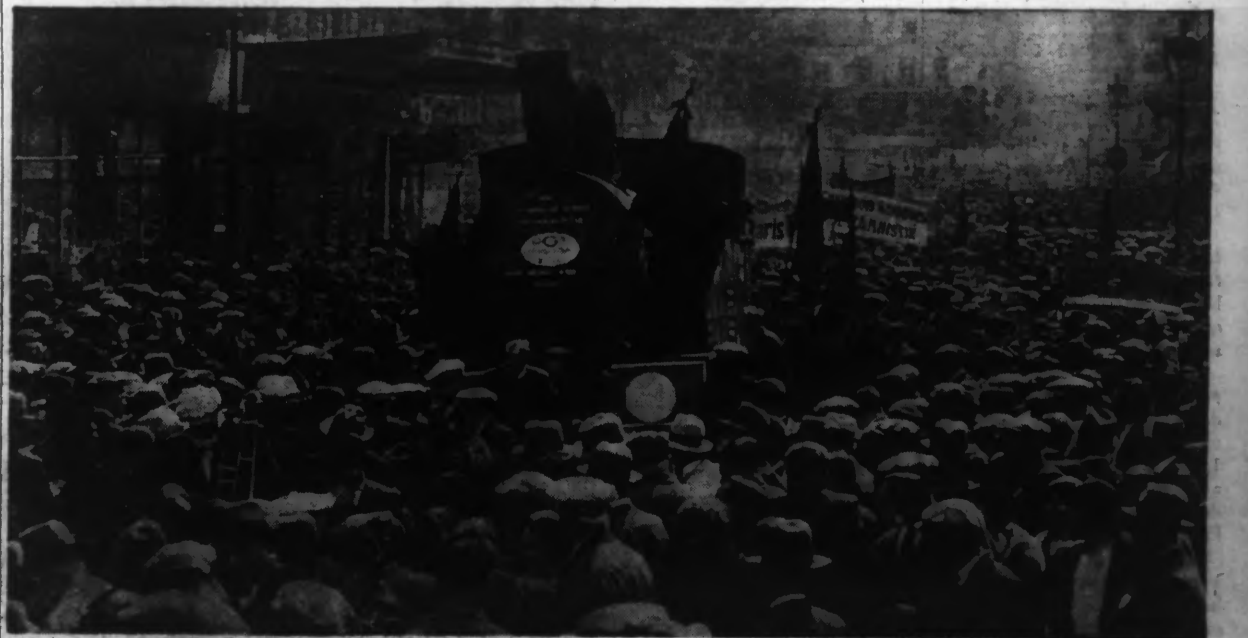
A l'entrepreneur Demarcq, M^{re} Delcourt reproche son manque de franchise. Un relevé trimestriel lui était fourni. Ses détournements d'un montant total de

300.000 francs ne pouvaient pas passer inaperçus. M^{re} Alsaert étudie plus spécialement le cas de ceux qu'on a appelés les concoueurs extérieurs : Ciaux, Honoré, Drapier ; et leur réclame le remboursement des sommes détournées.

Le Réquisitoire

M. l'avocat général DORLY, dans un réquisitoire d'une précision parfaite commente par des arguments des employés de la banque qui se prétendent innocents sous le prétexte qu'ils

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)



Un char très décoratif qui figurait hier après-midi dans la Section des Chemins de fer du défilé de la Fête du Travail à PARIS.